

年 月 日 大 臣

「グレート・ブリテン」及北部「アイルランド」聯合王國ハ左ノ規則、議定書ヲ承認セリ

電信規則

同最終議定書

電話規則

一般無線通信規則

同最終議定書

追加無線通信規則

尙同國ハ左記同國諸領域ノ下記規則、議定書ニ對スル加入ヲ宣言セリ

南「ロー・デシア」

遞 信 省

英領「ギアナ」

英領「ホンティニアス」

「セイロン」

「サイブラス」

「フィジ」

「ジブラルタル」

「ゴーランド、コースト」—殖民地、「ア
シアンティ」、北地域及英國委_任統治ノ

下ニ在ル「トーゴーランド」

馬 来

海峡殖民地及「ベラツク」、「セラン
ゴール」、「ネグリ、センビラン」及

		電信規則
「バハン」ノ馬來聯邦諸邦（馬來郵便 聯合ヲ含ム）並ニ馬來非聯邦諸邦即チ 「ジオホール」、「ケダ」（同ジク 「ペルリス」ニ於ケル電信業務ト共ニ）、 「ケランタン」、「トレングヌ」及ブ ルネイ」	同最終議定書	
「マルタ」島 「モーリシアス」		電話規則
北「ボルネオ」邦 北「ローデシア」 「バレスタイン」		一般無線通信規則
「シエラ・レオン」（殖民地及保護領） 「タンガニイカ」地域	同最終議定書	
	追加無線通信規則	

遞信省

「ウガンダ」保護領	英領「ニュー、ファウンドランド」島 「バハマス」 「群島」	「バス」トランド 「ベチニアンド」保護領 「ベルムダ」	英領「ソロモン」諸島保護領	「フオーランド」諸島及屬地 「ガンビア」（殖民地及保護領） 「ギルバート」及「エリス」諸島殖民地 「ジャマイカ」、「ターカス」及「カイコス」諸島並ニ「カイマン」諸島ヲ含ム 「リード」諸島（アンティグワ）
-----------	-------------------------------------	-----------------------------------	---------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

「ドミニカ」、「モントセラット」、「セ

ント、クリストファー」及「ネヴィス」、

「ヴァージン」諸島

一般無線通信規則
同最終議定書

「ニギニア」殖民地、保護領、英國委

任統治ノ下ニ在ル「カメリーン」

「ニア・サランド」保護領

「セント・ヘレナ」及「アフセンシオン」

「サラワク」

「セイシェルズ

「スマリーランド」保護領

「スワジランド」

「トング」

「トリニダツド」及「トバゴ」

電信規則

97

遞信省

「ウインドワード」諸島へ「グレナダ」、
「セント・ルシア」及「セント・ヴィン
セント」

電信規則

全最終議定書

「アイスランド」國ハ左ノ規則、議定書ヲ承認セリ

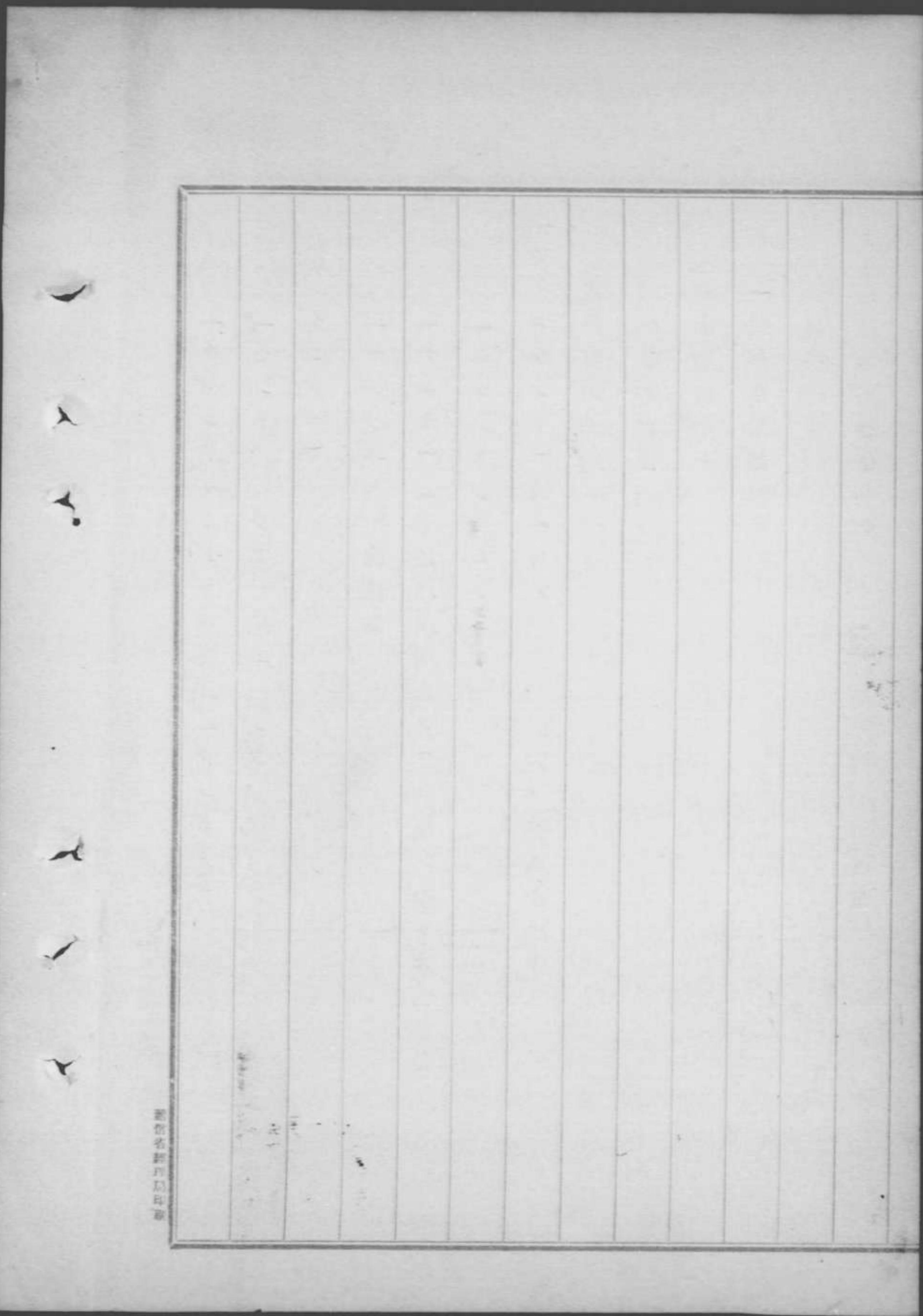
電信規則

電話規則

一般無線通信規則

同最終議定書

追加無線通信規則



(案ノ二)

外務次官

遞信次官

添付物



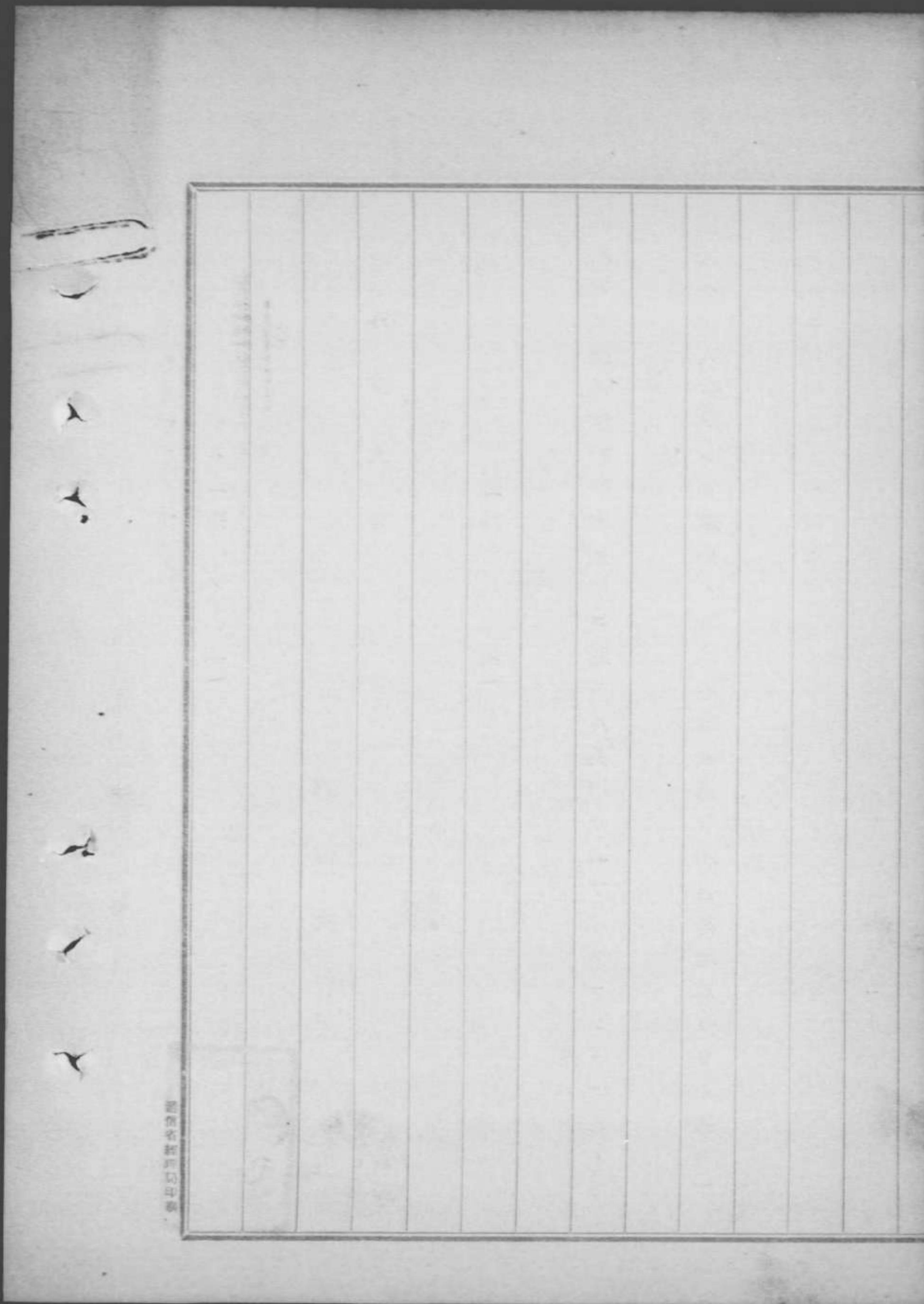
902
98

國際電氣通信條約附屬規則ニ對スル英國及「アイスランド」國ノ承

認又ハ加入ニ關シ別紙寫ノ通國際電氣通信聯合總理局長ヨリ通知ア

リタルニ付御諒知相成度候

別紙「ノティフィカシオン」寫添付ノコト



C O P I E

BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE
DES TELECOMMUNICATIONS

Notification n° 246.

Berne, le 16 novembre 1935.

1 annexe.

添
付
物
件

Ratification, approbation ou application des
actes de Madrid (1932).

Grande-Bretagne.

Il résulte d'une communication reçue le 4 novembre 1935, de la légation d'Espagne, à Berne, que le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord a approuvé le Règlement télégraphique avec son Protocole final, le Règlement téléphonique, le Règlement général des radiocommunications avec son Protocole final, et le Règlement additionnel des radiocommunications.

Il résulte, au surplus, de cette même communication que le Gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord a déclaré que son acceptation de la Convention et des Règlements est valable pour les colonies, protectorats, territoires d'outre-mer ou territoires sous souveraineté, autorité ou mandat conformément aux indications suivantes:

裏
面
白
紙

(Les dates sont celles du dépôt de la déclaration)

	Convention	Règlement télégraphique	Règlement téléphonique	Règlements des radiocommunications	
				Règlement général	Règlement additionnel
Rhodesia du Sud	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Terre-Neuve	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Bahama	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Barbade	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Basutoland	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Protectorat du Bechuanaland	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Bermudes	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Guyane britannique	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Honduras britannique ..	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Protectorat des îles britanniques de Salomon	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Ceylan	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Chypre	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Iles et dépendances de Falkland	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Fidji	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Gambie (colonie et protectorat)	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Gibraltar	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Colonie des îles Gilbert et Ellice	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Côte d'Or (colonie, Achanti, territoires du Nord, Togo sous mandat britannique)	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Hongkong	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Jamaïque (y compris les îles Turques et Caïques et les îles Caymans) ..	23.VIII.1935			23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935

裏
面
白
紙

Kenya (colonie et protectorat)	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾			
Iles sous le Vent (Antigua, Dominique, Montserrat, s. Christophe-Nieves, les îles Vierges)	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Malaya, à savoir: Straits Settlements et Etats malais fédérés de Perak, Selangor, Negri-Sembilan et Pahang (comprenant l'Union postale de Malaya) et les Etats malais non fédérés, à savoir: Johore, Kedah (avec les services télégraphiques de Perlis), Kelantan, Trengganu, Brunei	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Malte	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Maurice	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Nigeria (colonie, protectorat, Cameroun sous mandat britannique) ..	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Etat du Bornéo du Nord.	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Rhodesia du Nord	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Protectorat du Nyassaland	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Palestine	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
S. Hélène et Ascension .	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Sarawak	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Seychelles	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Sierra-Leone (colonie et protectorat)	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Protectorat du somaliland	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	
Swaziland	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935	

裏
面
白
紙

- 3 -

Territoire de Tanganyika	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Tonga	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Transjordanie	23.VIII.1935	(ex 426)	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Trinité et Tobago	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Protectorat de l'Uganda.	23.VIII.1935	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Iles du Vent (Grenade, S.Lucie et S.Vincent) ..	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935
Protectorat de Zanzibar.	23.VIII.1935		23.VIII.1935 ¹⁾	23.VIII.1935

1) Y compris le Protocole final.

裏面白紙

D'autre part, une communication sur le même objet reçue
le 11 novembre, de l'Administration britannique, précise:

1^o que l'adhésion de la Rhodesia du Sud est basée sur
l'article 5, § 2 de la Convention:

2^o que la Rhodesia du Sud contribuera, à partir du 1er
janvier 1936, dans la VI^e classe aux frais communs des deux
divisions de notre Bureau:

3^o que, en ce qui concerne le Basutoland, l'acceptation
s'applique non seulement à la Convention mais aussi au
Règlement général des radiocommunications avec son Protocole
final et au Règlement additionnel des radiocommunications.

Islande.

Il résulte d'une communication reçue le 4 novembre, de
la légation d'Espagne, à Berne, que l'Islande a approuvé le
Règlement télégraphique avec son Protocole final, le Règlement
final, et le Règlement additionnel des radiocommunications.

裏面白紙

條一普通第四六號

昭和十一年二月三日

外務次官 重光

遞信次官 富安謙次殿

別紙添付

は(イ)



「ドミニカ」共和國ノ國際電氣通信條約批准書
寄託通報ニ關スル件

本件ニ關シ今般在本邦西班牙國臨時代理公使ヨリ別紙寫ノ通申越セ
ルニ付右茲ニ送付ス委曲右ニテ御了知相成度シ

10.12

FEB 5 - 1936 - 130

104

裏面白紙

LEGACION DE ESPANA
TOKIO.

Tokio, le 20 Janvier 1936.

N° 9.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence, en Vous priant de bien vouloir le transmettre aux milieux intéressés du Gouvernement Impérial que le 6 Décembre dernier, a été déposé au Ministère des Affaires Etrangères à Madrid l'Instrument de Ratification du Gouvernement de la République Dominicaine, concernant la Convention Internationale des Télécommunications signée à Madrid le 9 Décembre 1932.

Cette Ratification comprend, le Règlement Télégraphique avec son Protocole final et le Règlement Général des Radiocommunications avec son Protocole final.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

Signé: Juan G. de Molina.

Chargé d'Affaires

Son Excellence

Monsieur Koki Hirota

Ministre des Affaires Etrangères

& & & T O K I O . -

裏面白紙

裏面白紙

別紙添付

は(イ)

條一普通第二一號

昭和十一年一月十六日

外務次官 重光

遞信次官 富安謙次殿



「トルコ」國ノ國際電氣通信條約批准書寄託

本件ニ關シ今般在本邦西班牙國臨時代理公使ヨリ別紙寫ノ通申越セルニ付右茲ニ送付ス委曲右ニテ御了知相成度シ

10.12

JAN 20 1936 - 70

106

外務省

LEGACION DE ESPANA
TOKIO.
Nº 107

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence, en Vous priant de bien vouloir le transmettre aux meilleurs intérêssés du Gouvernement Imperial, que le premier Novembre dernier, a été déposé au Ministère des Affaires Etrangères à Madrid l'Instrument de Ratification du Gouvernement de la République de Turquie, concernant la Convention Internationale des Télécommunications signée à Madrid le 9 Décembre 1932.

Cette Ratification comprend, le Règlement Général des Radiocommunications avec son protocole final, le Règlement additionnel des Radiocommunications, le Règlement Télégraphique avec son Protocole final, le Règlement Téléphonique et le Protocole additionnel aux Actes de la Conference Radiotelegraphique de Madrid, qui a été signée par les Gouvernements de la Région Européenne.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

Signé: Juan G. de Molina,
chargé d'Affaires.

Son Excellence

Monsieur Koki Hirota

Ministre des Affaires Etrangères

cc cc TOKIO

第三回

裏面白紙

別紙添附

條一普通第一二號

昭和十一年一月十一日

外務次官 重光



遞信次官 大橋八郎殿

「メキシコ」國ノ國際電氣通信條約批准書寄託通報
ニ關スル件

本件ニ關シ今般在本邦西班牙國臨時代理公使ヨリ別紙寫ノ通申越セ
ルニ付右茲ニ送付ス委曲右ニテ御了知相成度シ

外務省

10. 10.

UAM 15 1936 - 57

108

LEGACION DE ESPANA
TOKIO.

N^o-102

Tokio, le 18 Décembre 1935.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence, en Vous priant de bien vouloir le transmettre aux milieux intéressés du Gouvernement Impérial, que le 19 Octobre dernier, a été déposé au Ministère des Affaires Etrangères à Madrid l'Instrument de Ratification du Gouvernement des Etats Unis de Mexique, concernant la Convention Internationale des Télécommunications signée à Madrid le 9 Décembre 1932.

Cette Ratification comprend, le Règlement Général des Radiocommunications avec son Protocole final, le Règlement additionnel des Radiocommunications, le Règlement Télégraphique avec son Protocole final, le Règlement Téléphonique et le Protocole additionnel aux Actes de la Conférence Radiotélégraphique de Madrid, qui a été signée par les Gouvernements de la Région Européenne.

Dans l'Instrument de Ratification susmentionné, le Gouvernement Mexicain déclare, qu'Il ratifie la Convention et le Règlement Télégraphique qui a été déjà signé par Lui et qu'Il s'adhère aux autres Règlements et Protocoles précités.

Veuillez

裏面白紙

- 2 -

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances
renouvelées de ma plus haute considération.

Signé: Juan G. de Molina
Chargé d'Affaires.

Son Excellence
Monsieur Koki Hirota
Ministre des Affaires Etrangères

& & &

T O K I O .-

裏面白紙

裏面白紙

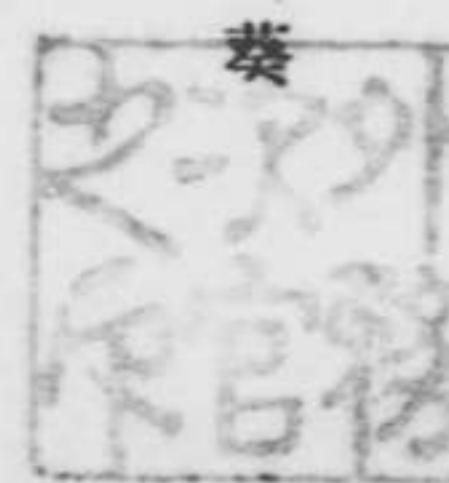
別紙添附

條一普通第一三號

昭和十一年一月十一日

外務次官 重光

遞信次官 大橋八郎殿



「アフガニスタン」國ノ國際電氣通信條約ヘノ加入
通報受領ニ關スル件
本件ニ關シ今般在本邦西班牙國臨時代理公使ヨリ別紙寫ノ通申越セ
ルニ付右茲ニ送付ス委曲右ニテ御了知相成度シ

外務省

10. 10.

JAN 15 1938 - 56

111

LEGACION DE ESPANA
TOKIO.

COPIE

Tokio, le 18 Décembre 1935.

N° 101.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence, en Vous priant de bien vouloir le transmettre aux milieux intéressés du Gouvernement Impérial, que la Légation d'Afghanistan à Paris en date du 3 octobre dernier a notifié au Ministère des Affaires Etrangères à Madrid, l'adhésion de son Gouvernement, à la Convention Internationale des Télécommunications signée le 9 Décembre 1932.

La Légation d'Afghanistan à Paris ajoute au même temps dans sa Lettre, qu'Elle fera connaître plus tard la décision de son Gouvernement sur les Règlements et Protocoles qui complètent la Convention susmentionnée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

signé: Juan Gomez de Molina

Chargé d'Affaires

Son Excellence
Monsieur Koki Hirota
Ministre des Affaires Etrangères

& &
TOKIO.-

裏面白紙

10.12.13
郵便局
12

急

條一普通第七六九號

昭和十年十二月十三日

別紙添付

外務次官 重光

遞信次官 大橋八郎殿



英國ノ國際電氣通信條約同附屬諸規則ニ對
スル同國諸領域ノ加入通報ニ關スル件
本件ニ關シ今般在本邦西班牙國臨時代理公使ヨリ別紙寫ノ通申越セ
ルニ付右茲ニ送付ス委曲右ニテ御了知相成度シ

外務省

10. 10.

DEC 14 1935 - 12 79

113

裏面白紙

COPIE
LEGACION DE ESPANA
TOKIO.

Tokio, le 21 octobre 1935.

N° 82

Monsieur le Ministre,

Comme suite à ma Lettre N° 59 datée du 23 juillet dernier, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence, en La priant de bien vouloir le transmettre aux milieux intéressés du Gouvernement Impérial que, l'Ambassade de la Grande-Bretagne à Madrid a notifié au Ministère des Affaires Etrangères par Note datée le 23 août dernier que, son Gouvernement a accepté le règlement Télégraphique avec son Protocole final annexé, le Règlement Général des Radiocommunications avec son Protocole final et son Règlement additionnel des Radiocommunications et le Règlement Téléphonique de la Convention Internationale des Télécommunications, signée à Madrid le 9 Décembre 1932.

La même Ambassade ajoute qu'Elle accepte cette Convention au nom de l'île anglaise de Terre-Neuve et les territoires suivants:

Bahames
Barbades
Basutolandie
Protectorat de Bechuanalandie
Bermudes
Guyane anglaise
Honduras anglaise
Protectorat des îles britanniques de Salomón

Son Excellence
Monsieur Koki Hirota
Ministre des Affaires Etrangères

& & & T O K I O . -

裏面白紙

- 2 -

Ceilan
Chypre
Iles et dépendances de Falkland
Fidji
Gambie (Colonie et Protectorat)
Gibraltar
Colombie des îles Gilbert et Ellice
Costa Rica (Colonie, Ashanti, territoires du Nord
et Togoland, sous mandat britannique).
Hong-Kong
Jamaïca (inclus les îles Turks et Caicos et les îles
des Caimanes).
Kenya (Colonie et Protectorat)
Îles Leeward (Antigua, Dominica, Monserat Saint Cris-
tobal et Nevis, îles de la Vierge).
Malaya: Etablissements du Detroit et Etats Malais
fédéraux de Perak, Selangor, Negri Sembilan et
Pahang (compris l'Union Postale Malais) et
les Etats Malais non-fédéraux: Johore, Negeri Sembilan
(aussi avec les services télégraphiques à
Perlis), Kelantan, Trengganu et Brunei.
Malte
Maurice
Nigerie (Colonie, Protectorat, Cameroun, sous le mandat
anglais).
Etat du Nord de Bornéo
Rhodesie du Nord
Protectorat de Nyasaland
Palestine
Sainte-Hélène et Ascension
Sarawak
Seychelles
Sierra Leone (Colonie et Protectorat)
Protectorat de Somalilandie
Swaziland
Territoire de Tanganyika
Tonga
Transjordanie
Trinité et Tobago
Protectorat de Uganda
Îles Windward (Granada, Santa Lucia et San Vicente)
et Protectorat de Zanzibar.

L'acceptation par le Gouvernement de Sa Majesté
Britannique au Règlement Télégraphique et son Protocole
final comprend celle des territoires suivants:

Guyane

裏面白紙

- 3 -

Guyane anglaise
Honduras anglaise
Ceilan
Chypre
Fidji
Gibraltar
Costa de Oro (Colonie, Ashanti, territoires du Nord et Togoland, sous le mandat anglais).
Hong-Kong
Kenya (Colonie et Protectorat)
Malaya: Etablissements du Détrict et Etats Malais fédéraux du Perak, Selangor, Negri Sembilan et Pahang (compris l'Union Postale Malais) et les Etats Malais non-fédéraux: Johore, Kedah (aussi avec les services télégraphiques à Perlis), Kelantan, Trengganu et Brunei.
Malta
Maurice
Etat du Nord de Borneo
Rhodesie du Nord
Palestine
Sierra Leone (Colonie et Protectorat)
Territoire de Tanganyika
Transjordanie et
Protectorat de Uganda

L'acceptation par le Gouvernement Britannique du Règlement Général des Radiocommunications avec son Protocole final et le Règlement additionnel des Radiocommunications, est aussi faite au nom de l'île de Terre-Neuve et les territoires suivants:

Bahames
Barbades
Basutolandie
Protectorat de Bechuanalandie
Bermudes
Guyane anglaise
Honduras anglaise
Protectorat des îles britanniques de Salomon

Ceilan

裏面白紙

Ceilan
Chypre
Iles et dépendances de Falkland
Fidji
Cambie (Colonie et Protectorat)
Gibraltar
Colonie des îles Gilbert et Ellice
Costa de Oro (Colonie, Ashanti, territoires du
Nord et Togoland, sous le mandat
britannique).
Hong-Kong
Jamaica (inclus les îles Turke et Caicos et
les îles des Caimanes)
Iles Leeward (Antigua, Dominica, Monserrat, Saint
Cristobal et Nevis, île de la Vierge).
Malaya: Etablissements du Détroit et Etats fédéraux
malais du Perak, Selangor, Negri Sem-
bilan et Pahang (compris l'Union Postale
Malais) et les Etats Malais non-fédé-
raux: Johore, Kedah (aussi avec les
services télégraphiques à Perlisi),
Kelantan, Trengganu et Brunei.
Malta
Maurice
Nigerie (Colonie, Protectorat, Camerun, sous le
mandat anglais).
Etat du Nord de Borneo
Rhodesie du Nord
Protectorat de Nyassaland
Palestine (exclus la-Transjordanie)
Sainte-Hélène et Ascension
Sarawak
Seychelles
Sierra Leone (Colonie et Protectorat)
Protectorat de Somalilandie
Swaziland
Territoire de Tanganyika
Tonga
Trinité et Tobago
Protectorat de Uganda
Iles Windward (Granada, Santa Lucia, San Vicente)
Protectorat de Zanzibar.

L'Ambassade de la Grande Bretagne à Madrid établit
dans la dite Note, que le Règlement Télégraphique, pas
plus

裏面白紙

plus que le Règlement Téléphonique n'affectera pas l'île de Terre-Neuve et que les territoires énoncés dans la première des relations précitées, ne sont pas adhérés au Règlement Téléphonique de la Convention Internationale des Télécommunications de 1932.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

Juan Gomez de Molina y Elio.

Chargé d'Affaires

裏面白紙

○外務省告示第七號

「メキシコ」國政府ハ昭和七年十二月九日「マドリツド」ニ於テ署名セラレタル「國際電氣通信條約」ニ對スル同國ノ批准書ヲ昭和十年十月十九日西班牙國政府ニ寄託セリ（昭和十年十二月十八日附在本邦西班牙國臨時代理公使通牒）

昭和十一年一月十一日 外務大臣 廣田弘毅

○外務省告示第八號

「アフガニスタン」國政府ハ昭和七年十二月九日「マドリツド」ニ於テ署名セラレタル「國際電氣通信條約」ニ對スル同國ノ加入ヲ昭和十年十月三日西班牙國政府ニ通告セリ（昭和十年十二月十八日附在本邦西班牙國臨時代理公使通牒）

昭和十一年一月十一日 外務大臣 廣田弘毅



條一普通第六九四號

昭和十年十一月六日

外務次官 重光

遞信次官 大橋八郎殿



別紙添付

裏面白紙

南「ローデシア」ノ「國際電氣通信條約」ニ
對スル加入通報ニ關スル件

本件ニ關シ今般在本邦西班牙國臨時代理公使ヨリ別紙寫ノ通申越セ
ルニ付右茲ニ送付ス委曲右ニテ御了知相成度シ

外務省

10. 10.

NOV 8 - 1935 - 1148

120

COPIE

LEGACION DE ESPANA
TOKIO.

N° 81

Tokio, le 21 octobre 1935.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence, en Vous priant de bien vouloir le transmettre aux milieux intéressés du Gouvernement Impérial que l'Ambassade de la Grande-Bretagne à Madrid, a notifié d'accord avec le Paragraphe second, de l'Article 5ème de la Convention Internationale des Télécommunications, signée à Madrid le 9 Décembre 1932, l'adhésion de la Rhodésie du Sud à cette Convention.

La même Ambassade ajoute, dans sa notification au nom de la dite Colonie africaine que, celle-ci accepte le Règlement Télégraphique (avec la réserve formulée par le Gouvernement de Sa Majesté Britannique dans le Protocole final annexé au Règlement susmentionné), le Règlement Général des Radiocommunications avec son Protocole final et le Règlement additionnel des Radiocommunications.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

Signé: Juan G. de Molina.

Chargé d'Affaires

Son Excellence

Monsieur Koki Hirota

Ministre des Affaires Etrangères.

&

-

-

T O K I O . -

裏面白紙

裏面白紙

別紙添付

條一 普通第七四八號
昭和十年十二月二日

外務次官 重光

遞信次官 大橋 八郎 殿



「ケーブタウン」「オヴァーシーズ、コミニケーションズ、オーヴサウス、アフリカ」會社ノ加入通報ニ關スル件

本件ニ關シ今般在本邦西班牙國臨時代理公使ヨリ別紙寫ノ通申越セルニ付右茲ニ送付ス委曲右ニテ御了知相成度シ



外務省

10. 10.

D60 3-1000-1241
125

COPIE

LEGACION DE ESPANA
TOKIO.

Tokio, le 25 Novembre 1935.

Nº 96

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence, en Vous priant de bien vouloir le transmettre aux milieux intéressés du Gouvernement Imperial que, par Note datée le 5 Octobre dernier, l'Ambassade de la Grande Bretagne à Madrid, a notifié au Ministère des Affaires Etrangères, l'Adhesion de la Société "Overseas Communications of South Africa Limited, Capetown" à la Convention Internationale des Télécommunications signée à Madrid en 1932. Cette Adhesion comprend le Règlement Général des Radiocommunications, le Règlement additionnel des Radiocommunications et les Règlements Télégraphique et Téléphonique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

Signé: Juan G. de Molina

Chargé d'Affaires

Son Excellence
Monsieur Koki Hirota
Ministre des Affaires Etrangères.

& & & TOKIO.-

裏面白紙

裏面白紙

124

外務省告示第九十五號

「グレート・ブリテン」及北部「アイルランド」聯合王國ハ昭和七年十二月九日「マドリッド」ニ於テ署名セラレタル「國際電氣通信條約」ニ對スル南「ローデシア」ノ加入ヲ西班牙國政府ニ通報セリ（昭和十一年十月二十一日附在本邦西班牙國臨時代理公使通牒）

昭和十年十月三十一日 外務大臣 廣田 弘毅

遞信省